

République Française
Département de l'Essonne
MAIRIE DE
VILLEMOISSON-SUR-ORGE



Villemoisson
ur-orge



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance ordinaire du 29 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf juin,
à 20 heures 30

Le nombre de Conseillers
Municipaux est de 29

Le conseil municipal de la commune de Villemoisson-sur-Orge, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,

Sous la présidence de Monsieur Cholley François, Maire,

Présents : M. Cholley, Mme Everaert, M. Prieur-Laurent, Mme Grange, Mme Benedetti, M. Épry, Mme Moret Miguët, M. Pilorget, Mme Dabadie, Mme Le Blanc, Mme Minosio, Mme Dachicourt, M. Diard, M. Vasseur, Mme Walter, Mme Cam, M. Prévdi, M. Ragainne, M. Handschuh, M. De Oliveira, M. Novel, M. Mouton

Excusés : M. Repaire, pouvoir à Mme Everaert
M. Quemere, pouvoir à M. Diard
M. Dezetter, pouvoir à Mme Benedetti
Mme Sarot, pouvoir à M. Cholley
Mme Haddi, pouvoir à Mme Benedetti
Mme Guiraudon, pouvoir à M. Novel

Absente : Mme Daniel

Secrétaire : Mme Dachicourt

Formant la majorité des Membres en exercice.

Le Maire de Villemoisson-sur-Orge certifie que la convocation du conseil municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11, et L.2121-12 et L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales

2021/____

N°2021/109- VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le budget primitif 2021 de la ville voté le 15 décembre 2020,

VU la délibération n°2021/108 du 30 juin 2021 décidant de l'affectation du résultat dégagé par l'exploitation de l'exercice 2021,

VU l'avis de la commission des finances en date du 4 mai 2021,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, **à la majorité (3 abstentions : M. Novel, Mme Guiraudon, M. Mouton).**

ADOpte par chapitre le budget supplémentaire au budget principal, lequel s'équilibre, en dépenses et en recettes, comme suit :

Section de Fonctionnement

Dépenses :	+ 1 986 851,63 €
Recettes :	+ 1 986 851,63 €

Section d'Investissement

Dépenses :	+ 2 392 801,45 €
Recettes :	+ 2 392 801,45 €

Pour extrait conforme en Mairie, le 29 juin 2021

